



DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
Arrondissement de la Mâcon
Canton de la Chapelle de Guinchay
Mairie de Leynes

Procès-verbal de la séance du 22 septembre 2023

Présents : Bernard MARTIN ; Suzanne BERGERET ; Anthony AUBLANC ; Virginie DESGRANGES ; Sébastien LACHARME ; Dominique LAURENT ; Jacqueline MILAMANT ; Dominique RIGault ; Roger VARGAS ; Christophe WUYLSTEKER ;

Excusé non représenté : Aucun

Représentés : Bernard JUSTIN représenté par Suzanne BERGERET ; Isabelle DE GROOTE représentée par Bernard MARTIN ; Aymeric THILLET représenté par Christophe WUYLSTEKER

Absent : Aucun

Secrétaire de séance : Véronique RIGault

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal précédent
3. Délibération régularisation solde facture gaz logements communaux
4. Délibération nomination agent recenseur
5. Délibération adhésion A.G.E.D.I
6. délibération projet renouvellement éclairage public vétuste
7. Délibération mise à jour commission contrôle listes électorales
8. Délibération subvention comité de jumelage
9. Délibération entretien chaudière logements communaux
10. Délibération autorisation passage rallye des vins 8 juin 2024
11. Délibération secours Maroc
12. Délibération décision modificative
13. Compte rendu de réunions
14. Informations et questions diverses

1. Désignation du secrétaire de séance

Madame Véronique RIGAULT est désignée secrétaire de séance

2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal précédent

Après présentation, le procès-verbal du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.

3. Délibération régularisation solde facture gaz logements communaux

N'ayant qu'un compteur gaz pour les deux logements, une répartition de la consommation de gaz était opérée pour refacturation aux locataires.

Suite aux travaux de séparation du mode de chauffage chacun des locataires a maintenant son abonnement gaz/électricité à son nom.

C'est pourquoi une régularisation a été effectuée à la clôture de l'abonnement de la Mairie.

Il sera demandé :

- A Madame et Monsieur TISSIER une somme de 129,75€ mensuelle sur une période de 5 mois.

- A Madame RAVault une somme de 113,70€ mensuelle sur une période de 5 mois.

Le montant et la période de prélèvement ont été vus en concertation avec les locataires.

Adopté à l'unanimité

4. Délibération nomination agent recenseur

Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de créer un emploi de coordonnateur et d'agent recenseur afin de réaliser les opérations de recensement 2024.

CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT RECENSEUR NON TITULAIRE : un emploi d'agent recenseur, à temps non complet, pour la période allant de 18 janvier au 17 février 2024. Madame RAVault Christelle est proposée en tant qu'Agent recenseur.

DESIGNATION D'UN COORDONNATEUR : Monsieur Bernard JUSTIN s'est porté volontaire pour occuper cette mission.

Adopté à l'unanimité

5. Délibération adhésion A.G.E.D.I

Monsieur Bernard MARTIN, Maire, expose aux membres, que la commune de LEYNES s'est rapprochée du Syndicat Mixte AGEDI afin de demander son adhésion.

Après avoir fait lecture des Statuts et du Règlement Intérieur du Syndicat Mixte AGEDI, approuvés par délibération du Comité Syndical en date du 16 Décembre 2022, et notamment de son article 11 relatif à l'adhésion,

Où l'exposé de Monsieur Bernard MARTIN, Maire, et après en avoir délibéré, la commune de LEYNES décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- . D'adhérer au Syndicat Mixte AGEDI selon l'objet mentionné à l'article 5 des Statuts.
- . De charger Monsieur Bernard MARTIN, Maire, de prendre toutes les dispositions administratives nécessaires pour mettre en œuvre la présente délibération.
- . De désigner Monsieur Bernard MARTIN, Maire, comme délégué(e) de la collectivité à l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI.
- . De prévoir au budget annuel le montant de la contribution au Syndicat Mixte calculé selon les modalités prévues dans ses Statuts.

Adopté à l'unanimité

6. délibération projet renouvellement éclairage public vétuste

Conformément à l'article L. 5212-26 du CGCT, les travaux concourent à une maîtrise de la consommation d'énergie, à la réduction des émissions polluantes et de gaz à effets de serre.

Le coût global des travaux est estimé à 39 681.79€, une contribution à hauteur de 13 900€ est demandée à la commune.

Cette dépense sera inscrite en section d'investissement pour le budget 2024.

Adopté à l'unanimité

7. Délibération mise à jour commission de contrôle des listes électorales

Vu la circulaire du 4 août 2023

Vu l'article R.7 du code électoral qui indique « dans chaque commune, les membres de la commission prévue à l'article L.19 sont nommés, par arrêté du préfet, pour une durée de trois ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal »

A la suite du renouvellement général de 2020, pour chaque commune, une commission a été constituée par un arrêté préfectoral. Arrivant au terme du mandat de trois ans, il convient d'en renouveler les membres avant la fin de l'année 2023.

Voici ci-dessous la liste des membres qui composeront la commission de contrôle des listes électorales :

Prénom et NOM	QUALITE
Virginie DESGRANGES	Conseiller municipal titulaire
Christophe WUYLSTEKER	Conseiller municipal suppléant
Michel CLEYET MAREL	Délégué de l'administration titulaire
Georges SENDEL	Délégué de l'administration suppléant
Noëlle LIGAS	Délégué du tribunal titulaire
MERGEY Dominique	Délégué du tribunal suppléant

Adopté à l'unanimité

8. Délibération subvention comité de jumelage

Pour les 30 ans d'échange avec la commune de LA BREVINE en SUISSE, le Comité de Jumelage a sollicité une subvention afin d'organiser au mieux cet évènement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'accorder une subvention à hauteur de 250€ et de prêter à titre gracieux la salle polyvalente.

Adopté à l'unanimité

9. Délibération entretien chaudière logements communaux

Le contrat de l'entretien des chaudières est au nom de la commune et intègre l'entretien de la chaudière des logements communaux. La société IZI CONFORT qui remplace INEDIS refuse de facturer directement aux locataires le montant de l'entretien leur incombant.

De ce fait, il est demandé le remboursement de la somme correspondante aux locataires.

Adopté à l'unanimité

10. Délibération autorisation passage rallye des vins le 8 juin 2024

L'association sportive automobile organise le 41^{ème} rallye des Vins. Cette épreuve se déroulera le 8 Juin 2024 sur la commune.

Monsieur le Maire présente le tracé retenu et informe l'assemblée que la direction du rallye des Vins demande l'autorisation de passage pour cette épreuve.

Adopté à l'unanimité

11. Délibération secours Maroc

Notre service de gestion comptable a adressé en mairie un courrier sur la possibilité d'apporter une aide financière au Maroc suite au séisme du 8 septembre 2023.

Monsieur le Maire en informe le conseil et demande leur vote.

A été décidé à la majorité des voix exprimées de ne pas accorder d'aide financière au Maroc.

4 pour ; 9 contre

12. Délibération décision modificative

Annule et remplace la délibération DE_2023_053

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2151 (041)	Réseaux de voirie	54 999.95	
238 (041)	Avances commandes immo corporelles		54 999.95
TOTAL :		54 999.95	54 999.95

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recette indiquées ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

13. Compte rendu de réunions

Isabelle DE GROTTTE a rejoint la séance à 20h39

27 juillet 2023 : réunion avec le SIVOM pour la réception des travaux de voirie. Rien à signaler.

28 juillet 2023 : La commission bâtiments communaux s'est réunie afin d'effectuer une visite de contrôle des travaux réalisés dans les logements communaux.

8 août 2023 : Une intervenante de MBA est venue sur place pour décider avec Monsieur le Maire de l'implantation des panneaux de randonnées. Il a été demandé que le départ se fasse sur le parking en contre bas vers le caveau afin d'éviter d'encombrer la place.

29 août 2023 : préparation de la sortie du CCJ le 13 septembre 2023

13 septembre 2023 : sortie du CCJ au Théâtre (6 inscrits mais 4 sont réellement venus). Plusieurs CCJ de communes environnantes étaient présents. Les enfants ont été reçus par des intervenants (plasticienne et scénariste). Les jeunes élus avaient pour but de créer du mobilier en carton (construction d'un espace de discussion). Un goûter leur a été distribué. Ils ont visité le petit théâtre où répétait une troupe de danseurs.

Le 6 octobre sera restitué le travail de la journée du 13 septembre.

Le 28 septembre au soir les enfants peuvent aller voir gratuitement le spectacle.

Les responsables des différents CCJ ont envisagé d'organiser des Olympiades au cours de l'année 2024.

30 août 2023 : Réunion SIVOM. Le compte rendu avait été adressé à tous les conseillers pour en prendre connaissance. L'objet était principalement lié aux ressources humaines du SIVOM

4 septembre 2023 : Réunion des élus des 3 communes (Leynes – Chasselas – Chânes) pour vérification des comptes du restaurant scolaire. Un léger déficit a été constaté. 600 repas de moins ont été distribués par rapport à l'année précédente. Lors de l'assemblée générale du 27 septembre, une augmentation des cotisations et du prix du repas sera proposée.

5 septembre 2023 : Réunion de la commission manifestations/ communication/ Tourisme. Validation de l'affiche pour la foire aux brasseurs « *ça brasse à Leynes* » prévue le 1^{er} octobre. Mme THILLET, présidente de l'association du comité de Fêtes, confirme la participation du comité pour la petite restauration.

7 septembre 2023 : 1^{ère} visite du Van 71. Un intervenant du département se déplace en camionnette aménagée avec son matériel informatique qu'il met à disposition des administrés pour dispenser des conseils d'utilisation du matériel informatique afin de faciliter les démarches administratives sur Internet.

7 septembre 2023 : Les adjoints ont assisté à une formation en vision conférence dispensée par l'INSEE pour préparer le coordonnateur au déroulement du recensement 2024. Le recensement se fera à partir du 18 janvier jusqu'au 17 février 2024.

7 septembre 2023 : Visite du Comité de Fleurissement pour valider le maintien de la deuxième fleur de Villes et Villages fleuris.

9 septembre 2023 : Réunion au CPI avec les Maires de Leynes - Saint-Vérand et Chasselas. Tout le matériel doit être vérifié. Une traçabilité des contrôles effectués a été mise en place. Le SDIS viendra contrôler la caserne. Un audit effectué par le SDIS 71 aura lieu le 22 novembre 2023).

11 septembre 2023 : 1^{ère} Réunion du Comité de gestion de la bibliothèque intercommunale Leynes – Chânes – St-Vérand.

13 septembre 2023 : Réunion réception de chantier pour la réfection de la peinture de la salle de classe.

14 septembre 2023 : A été reçue, en Mairie, une nouvelle administrée de la commune qui souhaitait présenter son projet professionnel à Leynes.

19 septembre 2023 : Assemblée Générale du sou des écoles. L'association se porte bien, 43 familles sont adhérentes. Les fonds recueillis lors des manifestations sont attribués aux écoles du R.P.I.

L'association souhaiterait relancer la printa'leynes (randonnée) pour 2024.

20 septembre 2023 : Monsieur Jean Pierre VILLAT rédacteur des cahiers de Solutré a été reçu en Mairie.

2 contributeurs ont été sollicités : Monsieur TISSIER Bruno et Monsieur DONDIN René pour aider à la réalisation d'un ouvrage sur la commune.

14. Informations et questions diverses

M. le Maire fait lecture d'un courrier déposé en mairie par un agent communal conformément à sa demande.

Afin de repenser les illuminations de Noël vieillissantes, une commission va se réunir pour faire un choix sur les décorations.

Prochain conseil municipal 20 octobre 19h15

Séance levée à 22h02